



URBH - KBHE

Compte rendu de la réunion du C.E.P. du 01.10.2020

Présents : P. Boes, B. Brasseur, B. Danhieux, P. Derkoningen, J.L. Dessart, J.F. Hannosset, T. Pierloot, J. Stryckers.

1. Communication du président

Le président remercie les anciens membres du CEP pour leurs efforts au cours des années précédentes. Nous devons maintenant travailler dans la continuité. Nous sommes partis pour travailler ensemble en équipe.

Merci à Patrick B. de bien vouloir commencer comme SG de l'URBH.

Nous poursuivrons cette approche de plus de professionnalisation en interne et en externe dans les mois et années à venir.

Quelle est notre vision : La langue est le handball. Il devrait en être ainsi pour tout le monde. Le CEP doit contrôler et évaluer le management. Le management est responsable du développement de la stratégie et doit faire rapport au CEP.

Marcom doit également faire rapport au CEP. Cela fera également l'objet d'une évaluation.

Les administrateurs doivent avoir des compétences pour être administrateurs. Cela signifie, entre autres, que les administrateurs doivent avoir une connaissance passive de l'autre langue nationale. Les administrateurs sont appelés à prendre en charge la responsabilité de dossiers.

Nous allons créer un cloud où nous pourrions stocker nos fichiers communs afin que tous ceux qui doivent y avoir accès puissent le faire.

2. Approbation du PV de la réunion du 29.06.2020

Le P.V. de la réunion du 29.06.2020 est approuvé.

3. Trésorerie et état des lieux du transfert des comptes

La comptabilité a été transmise la semaine dernière par la LFH à la VHV. Patrick n'a pas encore de carte d'ING et ne peut donc pas encore effectuer des paiements. Cette carte devrait arriver la semaine prochaine. En attendant, Hervé effectue les paiements.

Pour la déclaration de TVA, Hervé a prévu une réunion avec Pierre Chapaux.

4. MARCOM – Préparation du match international contre la Serbie du 07.11.20

Nous n'avons pas encore décidé si la rencontre aura lieu ou non.

- l'information devrait être connue la semaine prochaine

- Autorités locales : autorisation pour les joueurs venant d'un autre pays.

- Encore aucun protocole définitif de la ville de Hasselt (combien de spectateurs). Jusqu'à présent, il est convenu que nous pouvons avoir 200 supporters

- Il y a eu une lettre de l'EHF. Cela ne donne pas vraiment une réponse définitive.

- Transports vers la France : bus, avion ?

- J.F. Hannosset se rendra également en France (peut-être : zone rouge), invité par la fédération française.

- A partir d'aujourd'hui, il n'y a plus de bulles. Nous devons mettre les supporters par 5 avec la distance d'un mètre. Si nous pouvons nous organiser de cette manière, nous estimons que 400 à 450 personnes à Hasselt pourront être admis. JL Dessart s'étonne de cette distance car, selon lui, elle est toujours de 1,50 m.

5. U.R.B.H. – transfert du secrétariat dès le 01.08.2020

Le secrétariat a été transféré de la LFH à la VHV. Patrick et Tessa sont allés à Ans à ce sujet.

Ils y ont reçu des explications, avec un accent particulier sur les transferts.

6. Start-up d'Alexandre Lechien

Alexandre a commencé à travailler. Il a déjà eu des contacts avec plusieurs personnes, il a aussi fait part de bonnes idées. Jan en est satisfait. Au prochain CEP, une présentation sera faite.

Jean-François donne un aperçu du Ppt de présentation d'Alexandre à ce jour.

7. Présentation du « process and government »

Jean-François donne une présentation Ppt de l'EHF avec des logos, des affiches, des slogans, de la typographie, des caractères, les couleurs, l'identité visuelle de l'entreprise. C'est intéressant pour faire des présentations. Si nous voulons faire cela à l'avenir, nous créons une uniformité

La feuille de temps d'Alexandre est présentée. C'est très transparent. Il est demandé à Jan s'il peut en parler avec Eric Dupain afin que celui-ci fasse de même.

Il est convenu qu'une note de frais supérieure à 250 € devra être signée à l'avenir par deux personnes.

1. Le SG ou le Président et 2. Un administrateur.

L'indemnité kilométrique est fixée à 0,3542 euro/km actuellement et ce selon fedweb.

Jean-François s'est entretenu lors de la conférence à Vienne avec plusieurs autres fédérations et toutes utilisent une feuille de match électronique. Même des plus petites fédérations. Il a pris rendez-vous avec la fédération luxembourgeoise (13 octobre) pour s'y rendre et discuter du produit utilisé avec l'intention d'éventuellement l'acheter. L'avantage est que c'est un système qui fonctionne. Il doit encore être traduit en français et en néerlandais. Une démo de la feuille de match luxembourgeoise sera présentée. Une fois les informations retranscrites, les statistiques des matchs et des joueurs sont également disponibles.

JF et Patrick se rendent à Luxembourg le 13 octobre. JL Dessart demande que le SG LFH soit associé à la démarche vu son expérience en la matière.

Pour mener à bien le projet, nous avons besoin d'une base de données commune. C'est un problème.

8. Commande de 241 ballons à l'EHF

241 ballons ont été commandés à l'EHF. Il faut demander aux DT de préciser le type et le nombre de ballons dont ils ont besoin pour les sélections. Le reste des ballons sera distribué à la LFH et à la VHV en fonction du nombre d'affiliés. Un problème pour les sélections est probablement que les ballons proviennent du fabricant Hummel et que nous avons un contrat avec Erima. Si nous ne pouvons pas les utiliser pour les sélections, ils seront tous distribués aux ligues.

9. Proposition d'archivage de documents

JF propose de conserver tous les documents ensemble (dans un cloud) afin qu'ils puissent être accessibles pour tout le monde.

Le système doit être compatible avec Mac et Windows.

Bien entendu, il est supposé que tous les intéressés traitent ensuite ces documents de manière confidentielle.

Si nécessaire, les différents dossiers peuvent également être rendus accessibles séparément. Nous devons alors déterminer qui a accès à quels dossiers.

10. Reprise de l'adresse e-mail

Une nouvelle adresse mail sera créée : Belgium@handball.be

L'objectif est de mieux faire connaître le handball belge.

11. Résumé du congrès de Vienne

L'objectif était de nouer des contacts. C'est ce que JF a fait. Il en a eu avec plusieurs pays dont la France, Andorre, l'Allemagne mais aussi le président de l'EHF. Cela a donné de bonnes discussions.

Il a également été signalé qu'il y a un bon suivi des dossiers en Belgique par Jan, Jonathan et Jelle.

Le CEP approuve le fait que la Belgique fasse connaître à l'EHF son intention de s'engager à participer à l'organisation du championnat pour les équipes nationales messieurs pour l'année 2028. JF a été en contact avec deux autres pays pour organiser cela ensemble. Il les recontactera avant de communiquer leurs noms. Patrick envoie la lettre d'intention de l'organisation à l'EHF dès aujourd'hui. En faisant cela, nous n'avons aucun engagement (ce n'est pas obligatoire). Le document doit être envoyé avant le 1er octobre à 24h00.

12. Divers

o Discussion de remises de matchs : il s'agit d'une compétence du secrétariat et ne doit pas être abordé lors de cette réunion.

o Les protocoles covid-19 ont été à nouveau envoyés à tous les clubs.

Quelques décisions concernant le contenu :

- Règle des 50 % Cette information ne sera pas encore communiquée par crainte d'abus si cette dernière est connue à l'avance. JL Dessart ne partage pas ce point de vue et défend l'idée que toutes les règles régissant une compétition doivent être connues des clubs avant le début de celle-ci. Cette vision a été confirmée par le service juridique de l' AISF. Jelle et Jonathan sont invités à vérifier ce qui a été décidé dans les autres fédérations concernant le sport amateur. Jelle doit le faire également auprès de la VSF.
- Le masque n'est pas obligatoire pour les entraîneurs. Les kinés, médecins doivent porter un masque.
- Règles pour les supporters : ils doivent garder 1,5 mètre de distance.
- Le sifflet électronique n'est pas obligatoire
- Quand redémarrer ? Après trois jours d'entraînement ? En fonction du week-end.
- Les activités des U15 sont reportées d'octobre à novembre.
- Table des officiels avec masque -> 1 mètre de distance.

o JF est allé chez Ethias lundi dernier avec Eric Dupain pour une réunion concernant la prolongation du contrat. Ethias est satisfait de l'état des lieux et des documents transmis par Eric, ce qui signifie que nous pouvons établir la dernière facture (10%) et l'envoyer à Ethias. Il s'agit d'une facture de 4 593 euros.

Pour l'année prochaine, nous allons obtenir le même montant. En outre, à l'avenir, nous pourrions avoir 4 sponsors principaux au lieu de 3. Cela peut également être une banque (qui n'a pas d'assurance).

Rendre de l'argent : si le match des Red Wolves n'a pas lieu, nous devons rendre 10.000 €.
Demandez si nous avons + 10.000 € en cas de matchs supplémentaires ?

Question du CEP : Qu'en est-il de l'argent des assurances que nous payons ? Cela peut-il être jumelé ?

o De nombreux courriers recommandés concernant des demandes de transfert international arrivent encore à Ans au lieu de Lummen bien que cela ait été communiqué. Ce système est correct. Les clubs doivent envoyer les demandes de transfert international à leur propre ligue qui en transmet une copie à l'U.R.B.H. En pratique, les demandes de transfert qui arrivent à la L.F.H. concernant les clubs francophones sont transmises au secrétariat de l'U.R.B.H. qui se trouve à Lummen.

Pascal quitte la réunion à 20h00.
Bart quitte la réunion à 20h52

Traduction